

■ [Modifier](#)

■ [Insérer](#)

■ [Enlever](#)

Article 14 – CHIRURGIE THORACIQUE

e) les prestations relevant de la spécialité en chirurgie (D) :
prestations de chirurgie thoracique.

...

<u>229670</u>	<u>229681</u>	<u>Placement, démarrage fonctionnel et retrait d'un système d'oxygénation extracorporelle sur membrane (ECMO), en ce compris les réinterventions éventuelles, en vue d'une ventilation et d'une assistance circulatoire de longue durée quelle que soit la voie d'accès au cours des deux premières années de vie</u>	<u>N</u> <u>1200</u>
---------------	---------------	---	----------------------

<u>229692</u>	<u>229703</u>	<u>Placement, démarrage fonctionnel et retrait d'un système d'oxygénation extracorporelle sur membrane (ECMO), en ce compris les réinterventions éventuelles, en vue d'une ventilation et d'une assistance circulatoire de longue durée quelle que soit la voie d'accès</u>	<u>N</u> <u>1000</u>
---------------	---------------	---	----------------------

Les prestations 229670-229681 et 229692-229703 sont également honorées si elles sont dispensées par un médecin spécialiste en anesthésie-réanimation ou un médecin spécialiste en pédiatrie.

...